

TERRITOIRE.....

Le parc de Millevaches en Limousin : une économie à dominante résidentielle

Territoire rural aux revenus modestes, le parc naturel régional de Millevaches a vu sa population diminuer rapidement. Son caractère résidentiel s'affirme : les trajets domicile-travail vers l'extérieur sont en fort développement.

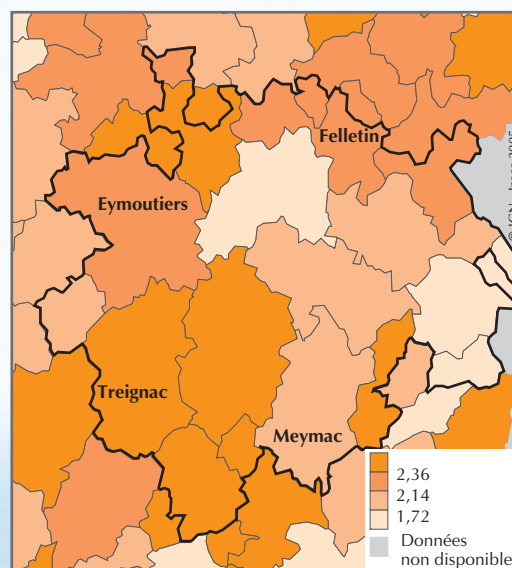
L'artisanat et l'agriculture demeurent des secteurs clés, alors que le commerce local connaît des fermetures. Enfin, le parc naturel possède un potentiel touristique qui ne s'exprime encore pleinement que pendant les mois d'été.

Le Parc Naturel Régional (PNR) de Millevaches s'étale sur les trois départements limousins, même si une large majorité des 117 communes qui le composent sont corréziennes. La commune la plus peuplée, Meymac, totalise 2 600 habitants. La ville importante la plus proche est Ussel, au sud du parc, à sa périphérie immédiate. « Millevaches » signifie mille sources : le pays donne naissance à de nombreux cours d'eau. La Vienne, la Creuse, la Corrèze, la Vézère sont les plus importants.

Cependant, le territoire est à l'écart des grands axes de communication. Seule l'autoroute A89 l'effleure au sud. Depuis une quarantaine d'années, la baisse de la population a continué, même si elle semble se ralentir. Entre 1990 et 1999, le PNR perdait en moyenne 300 habitants par année, alors que l'hémorragie annuelle attei-

gnait 400 personnes entre 1982 et 1990 et 500 pendant les sept années précédentes. En quarante ans, le territoire a ainsi vu partir un tiers de sa population qui a atteint 38 400 personnes en 2002.

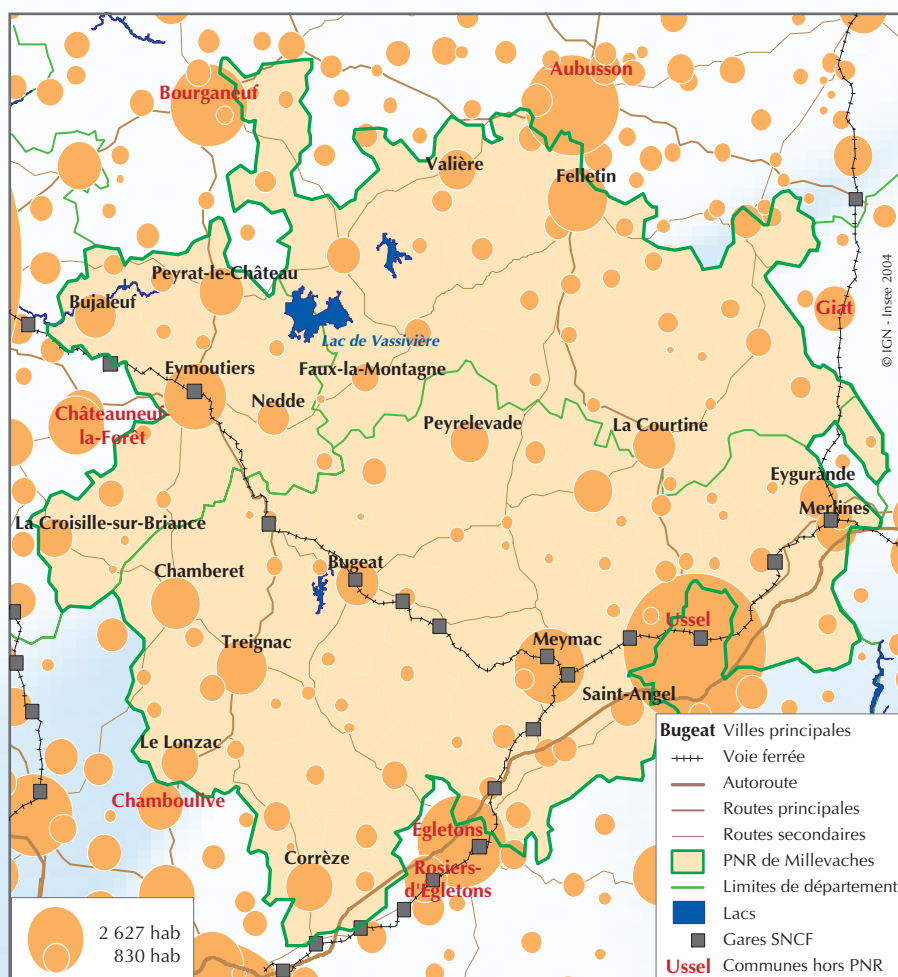
Des artisans davantage concentrés dans le sud-ouest



Nombre d'artisans pour 100 habitants par canton en 2003

Source : Chambre régionale des métiers - Insee

La population est plutôt regroupée en périphérie du parc



Population par commune

Source : Insee - Recensement de la population de 1999

Les mouvements migratoires participent au vieillissement

La population âgée de moins de quarante ans devrait continuer à se raréfier. La part des aînés de 75 ans ou plus pourrait représenter 18 % de la population du parc naturel en 2015, soit quatre points de plus qu'en 1999. Ceci s'explique par le déficit de naissances, ainsi que par le solde migratoire (différence entre les arrivées de population et les départs) qui, bien que positif depuis

quelques années, accentue le vieillissement. Ainsi, près d'un résident sur quatre venu d'une autre région est âgé de 60 ans ou plus. Le solde migratoire est malgré tout positif pour tous les âges, hormis pour les 15-25 ans, partis occuper un emploi à l'extérieur, ou étudier à Limoges ou Clermont-Ferrand.

Des actifs de plus en plus mobiles

	Emploi		% de sortie (*)		Part des entrants (**)	
	en 1999	évolution 1975-1999 (%)	en 1975	en 1999	en 1975	en 1999
Partie Haute-Vienne du PNR	2 239	-32,1	13,3	26,1	6,3	22,8
Partie Creuse du PNR	3 665	-23,4	11,8	26,2	10,4	26,9
Partie Corrèze du PNR	6 925	-13,6	12,4	30,1	7,4	25,6
Total PNR	12 829	-20,3	11,6	26,3	7,2	23,4

(*) le pourcentage de sortie représente la part des actifs d'une zone qui la quittent quotidiennement pour travailler

(**) la part des entrants représente la part de l'emploi local occupée par des personnes extérieures à la zone

Source : Insee - recensements de la population de 1975 et 1999

Revenus faibles, souvent des pensions ou retraites

Sur le PNR, 39 % des revenus déclarés proviennent des pensions et retraites (35 % sur l'ensemble de la région hormis les aires urbaines de Limoges et de Brive-la-Gaillarde). Ainsi, plus de six foyers fiscaux sur dix ne sont pas imposés. Il est vrai que les retraités représentent près d'un résident sur deux et parmi ceux-ci, 30 % sont d'anciens agriculteurs exploitants.

Globalement, avec 8,01 euros de l'heure en moyenne en 2001, les salariés du PNR perçoivent une rémunération inférieure de cinquante centimes à celle constatée dans l'ensemble de la partie rurale du Limousin. L'écart peut atteindre un euro dans les industries agroalimentaires ou les industries des biens de consommation.

Des services moins nombreux et plus éloignés

Les habitants du parc naturel de Millevaches sont souvent contraints d'effectuer de nombreux kilomètres pour atteindre les équipements et les services de leur vie quotidienne. Plus d'une personne sur cinq habite à plus de cinq kilomètres des équipements de base, tels que l'école ou le bureau de tabac. Qui plus est, cette situation se dégrade au fil du temps. À titre d'exemple, en 1980, un magasin d'alimentation existait dans 60 % des communes. Aujourd'hui, un quart d'entre elles en bénéficie. L'éloignement concerne également les équipements de santé. Un minimum de trente minutes est nécessaire à six personnes sur dix pour atteindre un service d'urgence et de réanimation.

Trajets domicile-travail : des échanges avec l'extérieur

Dans le parc naturel régional, la population active ayant un emploi est passée de 17 000 personnes en 1975 à 13 300 en 1999, soit une baisse de 21 %. Elle a cependant été limitée par l'augmentation du taux d'activité féminin durant la même période : +17 points alors que le taux d'activité masculin diminuait de 3,2 points.

Ces évolutions se sont accompagnées d'une mobilité accrue des actifs de la zone. Même si la majeure partie des personnes résidant dans le parc de Millevaches y travaillent, les échanges hors des limites du PNR augmentent, notamment avec la Corrèze. Les agglomérations d'Ussel, Égletons, Aubusson et Bourgneuf se situent à l'extérieur du PNR, à sa périphérie immédiate, et sont génératrices de navettes domicile-travail.

Ainsi, malgré une baisse de l'emploi sur la zone, de plus en plus d'actifs viennent d'ailleurs pour travailler dans le parc naturel. En 1975, sept emplois sur cent étaient occupés par des personnes venant de l'extérieur. Ils sont 23 % aujourd'hui. Symétriquement, la part des actifs quittant quotidiennement le PNR pour aller travailler ailleurs est passée de 12 % en 1975 à 26 % en 1999. Par exemple, en 1975, 2 % des actifs résidant dans le PNR travaillaient à Ussel ; ils sont 7 % en 1999.

L'amplification des migrations domicile-travail est un phénomène observé également dans l'ensemble du Limousin et en métropole. Dans le parc de Millevaches, elles augmentent alors que l'emploi baisse. Les difficultés d'ajustement entre emplois et qualifications peuvent expliquer en partie ce constat, mais l'importance de ces navettes quotidiennes souligne le caractère rural et résidentiel du PNR.

Le bâtiment, part importante de l'artisanat

	Nombre d'établissements	%	Nombre de salariés	%
Alimentation	156	18,7	305	18,2
Production	130	15,6	442	26,4
Bâtiment	373	44,8	618	36,9
Services et divers	174	20,9	310	18,5
Ensemble	833	100,0	1 675	100,0

Répartition des établissements et des salariés de l'artisanat au 31 décembre 2003

Source : Chambre Régionale des Métiers - Insee

L'artisanat, une activité clé

Avec plus de 800 établissements et 1 700 salariés en 2003, l'artisanat est très présent sur l'ensemble du territoire où il représente environ 13 % de l'emploi total de la zone. Les métiers de l'artisanat sont variés et répartis en quatre grands secteurs d'activité : alimentation, production, bâtiment, transports et services. L'activité la plus représentée est le bâtiment qui regroupe 45 % des établissements artisanaux. Viennent ensuite les services, l'alimentation et de la production : respectivement 21 %, 19 % et 15 %. Ce sont 37 % des salariés qui travaillent dans le bâtiment, contre 18 % dans l'alimentation et les services. Dans la production, le sous-secteur bois et ameublement est le plus important en termes d'effectifs salariés.

Comparativement à la région (hors aires urbaines de Limoges et de Brive-la-Gaillarde), le parc de Millevaches se caractérise par une sur-représentation des métiers du bâtiment (+6,5 points) et une sous-représentation des services (-6,4 points). Enfin, les établissements artisanaux sont de petite taille : 58 % n'emploient aucun salarié, et sept sur dix sont des entreprises individuelles.

Le commerce local : peu de renouvellement

Comme dans le reste de la région, le tertiaire domine

avec plus de 58 % des emplois. L'ensemble « éducation, santé, action sociale », les services aux particuliers et surtout les services aux entreprises ont gagné des emplois.

À l'inverse, le commerce a perdu une centaine d'établissements

entre 1993 et 2003, soit un sur cinq. Il en compte près de quatre cents aujourd'hui. Le taux de création dans ce secteur a diminué de près de trois points en dix ans. Heureusement, la stabilité économique des établissements commerciaux est plutôt bonne : près de sept sur dix sont encore actifs cinq ans après leur création. Dans la région (hors aires urbaines de Limoges et Brive-la-Gaillarde), la diminution du nombre d'établissements commerciaux est plus limitée (-10,3 %) et la baisse du taux de création se limite à 1,3 point.

Les emplois liés au commerce se répartissent entre commerce de détail et réparations (62 %), commerce de gros et intermédiaires (24 %) et commerce et réparations automobiles (14 %). Entre 1990 et 1999, le commerce de détail a connu une diminution de ses effectifs de près de 3 % alors que ceux du commerce de gros augmentaient de plus de 2 %. Le commerce et les réparations d'automobiles ont perdu le quart de leurs effectifs.

Industrie dominée par le secteur du bois et du papier

Avec 1 850 personnes employées, l'industrie représente 14,4 % de l'emploi total. L'industrie du bois et du papier domine puis-

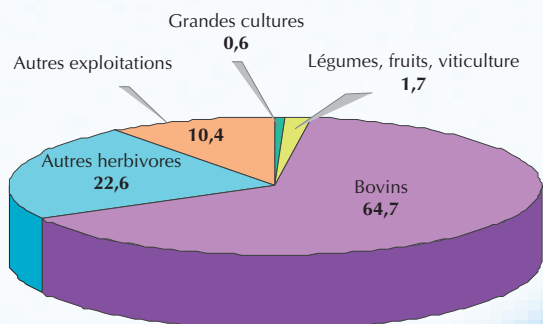
Près de sept établissements sur dix ont cinq ans ou plus

	Commerce	Ensemble des établissements
Établissements de 3 ans ou plus	305	1 286
Total des établissements	397	1 674
Pourcentage	76,8	76,8
Établissements de 5 ans ou plus	268	1 128
Total des établissements	397	1 674
Pourcentage	67,5	67,4

Établissements actifs selon leur ancienneté

Source : Insee - sirene - champ ICS

Agriculture : essentiellement des bovins

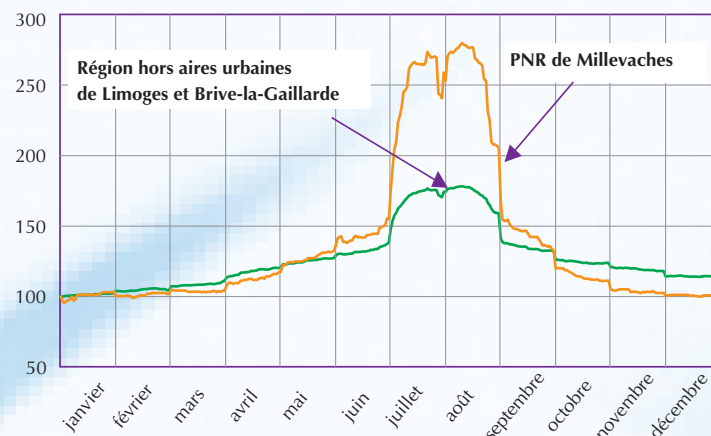


Répartition des exploitations selon l'orientation technico-économique en 2000 (%)

Source : Direction de l'Agriculture et de la Forêt

qu'elle représente un quart des effectifs industriels. Cette activité est essentiellement représentée par la société CHAMPEAU à Eymoutiers et la COMPAGNIE GÉNÉRALE DE SCIERIE ET MENUISERIE à Corrèze. L'industrie des équipements du foyer, avec OZOO FRANCE à La Courtine, spécialisé dans la fabrication de meubles, est une autre activité spécifique de la zone et occupe 17 % des effectifs industriels. On trouve aussi le secteur de la pharmacie-parfumerie-entretien (12 % des emplois industriels) avec BRISTOL SQUIBB, qui produit des médicaments à Meymac.

Tourisme : surtout durant la période estivale



Emploi dans les activités touristiques en 2001 (base 100 au 1er janvier)

Source : Insee - DADS

Hormis ces quelques grosses sociétés, l'industrie est formée de petits établissements. Plus d'un tiers n'ont pas de salarié et les établissements de plus de 50 salariés ne représentent qu'un peu moins de 3 % de l'ensemble.

Agriculture : moins de petites exploitations

L'agriculture occupe une place importante avec 20 % des actifs, soit 2 600 personnes. En une douzaine d'années, d'importantes modifications sont intervenues. Ainsi, de 1988 à 2000, le territoire a perdu près de 1 000 exploitations, soit 35 % du stock initial (évolution conforme à celle de la région hors aires urbaines). Cette diminution s'accompagne d'une augmentation régulière de leur taille. Les exploitations de plus de 75 hectares représentent aujourd'hui 32 % de l'ensemble, soit vingt points de plus qu'en 1988, et leur part dans la surface exploitée est passé de 31 % à 63 %.

Les productions ont elles aussi évolué. Les bovins en représentent la part la plus importante : 65 % de l'ensemble. En douze ans, leur part a augmenté de plus de trois points. Viennent ensuite les autres herbivores (22,6 %), puis les autres exploitations (10,4 %).

L'activité touristique se concentre sur la période estivale

Dans un parc naturel aux paysages attrayants, près d'un logement sur trois est une résidence secondaire. La capacité d'accueil touristique est composée pour les trois quarts par ces résidences secondaires, les hôtels ne représentant que 2 % de l'ensemble et les campings 13 %. Les 8 % restants correspondent aux autres modes d'hébergement (gîtes, chambres d'hôtes...) qui favorisent les courts séjours hors période estivale. Ils sont relativement bien représentés.

Or, actuellement, l'activité touristique repose essentiellement sur les mois d'été. On passe ainsi de 200 emplois liés au tourisme durant le premier trimestre, à 300 au cours des mois suivants. Les 600 emplois sont atteints en juillet et en août, puis on retrouve assez vite le niveau observé en début d'année. Cette chute à l'automne est beaucoup plus limitée dans la région hors aires urbaines de Limoges et Brive-la-Gaillarde ; durant les deux mois d'été, 3 500 personnes y sont occupées à des activités touristiques, 2 000 à 2 500 le reste de l'année.

Martine Brethenoux (Insee)
Jean-Noël Thomas (Insee)
Anne-Marie Bordes (CRMA)



50, avenue Garibaldi
87031 Limoges cedex
Tél 05 55 45 20 07
Fax 05 55 45 20 01

Informations statistiques 08 25 88 94 52
Abonnements 05 55 45 21 31
Contact presse 05 55 45 20 58

www.insee.fr

Directeur de la publication Michel Deroin-Thévenin
Rédacteur en chef Yann Leurs
Mise en forme Dominique Chazelas
Impression Lavauzelle Graphic
Maquette iti communication

Prix 2,50 €

Dépôt légal : septembre 2005
Code SAGE : FOC051824
ISSN : 1765-4475
Copyright - INSEE 2005

« La rediffusion, sous quelque forme que ce soit, des fonds de cartes issus du fichier GéoFLA® de l'IGN est soumise à l'autorisation préalable de l'IGN et au paiement auprès de cet organisme des redevances correspondantes. »